

France-Blois: Earthmoving work

OJ S 249/2014 27/12/2014

Contract notice**Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général de Loir-et-Cher

Postal address: place de la République

Town: Blois Cedex

Postal code: 41020

Country: France

Contact person: Service marchés publics

For the attention of: M. le président du Conseil général de Loir-et-Cher

E-mail: sec.marches@cg41.fr

Telephone: +33 254584141

Fax: +33 254584228

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.le-loir-et-cher.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-securises.fr/perso/cg41/>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Rd 956 - déviation de Cellettes - terrassements assainissements.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

NUTS code FR245 Loir-et-Cher

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Rd 956 - déviation de cellettes - terrassements assainissements.

II.1.6. CPV code(s)

45112500 Earthmoving work, 45232410 Sewerage work, 45233225 Single carriageway construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Travaux préparatoires
démolition de chaussée
dégagement des emprises
épuisement des fouilles
rabattement de la nappe
terrassements
décapage de la terre végétale
déblais mis en remblai traité à la chaux 2 %
déblais mis en couche de forme à la chaux 2 % et au liant hydraulique 6 %
déblais mis en merlons avec reprofilage des délaissés disponibles dans les emprises
plus value pour terrassement en milieu rocheux
réalisation de purges dont 1 m dans la zone humide pour le remblai en sol compressible
cloutage 50/200
traitement de l'arase à la chaux à 1.5 %
plus value pour 0.5 % de chaux supplémentaire
réglage et compactage de l'arase
géotextile
gnt 0/31.5 pour la réparation du Gr3 et la création des rampes des bassins
confortement des talus
assainissement
canalisations béton D400, D500 et D600
Regard grille D1000
Têtes de buse D400, D500 et D600
Ouvrage déshuileur
ouvrage de régulation
drain D100
Fossés étanches
fossés temporaires
enrobés
enduit de cure 6/10

finitions
végétalisation des talus de remblai
engazonnement de tous les talus
clôtures pour les bassins et l'accès Habert
Portails pour les bassins et l'accès Habert.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Lors de l'exécution des prestations, il est porté à la connaissance des candidats, que des avenants ou des décisions de poursuivre pourront être signés par le pouvoir adjudicateur.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 9 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Budget départemental, fonds propres du conseil général. Paiement: mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai de paiement: conformément aux dispositions de l'article 98 du code des marchés publics.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

A l'issue de l'attribution de chaque marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement solidaire conformément à l'article 51 VII du Code des marchés publics. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 51-vi-1 du Code des marchés publics.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: La déclaration du candidat (formulaire Dc2), complétée dans les cadres A à G, ce formulaire devra être fourni par tous les membres du groupement;
- la déclaration sur l'honneur du candidat stipulant qu'il n'entre pas dans l'un des cas mentionné à l'article 43 du code des marchés publics;
- tout document permettant de vérifier que le signataire a capacité à représenter l'entreprise (pouvoir, extraits de statuts, délibération du Conseil d'administration);
- la copie du ou des jugements prononcés à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire ainsi que tous documents attestant de l'autorisation de poursuite d'activité pendant la

durée du marché;

- la lettre de candidature (formulaire Dc1), précisant la composition du groupement et, le cas échéant, les lots pour lesquels l'offre est présentée, ce document devra être datée et signée par le candidat individuel ou en cas de groupement par tous les membres du groupement; ou les renseignements équivalents sur papier libre, y compris l'attestation sur l'honneur mentionnée à l'article 44 du code des marchés publics;

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les références de moins de cinq ans dans le domaine concerné par la consultation, certifications de qualification professionnelle (la preuve de la capacité de l'opérateur économique pourra être apportée par tous les moyens notamment par certificats d'identité professionnelle ou références de prestations)).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 55

2. Valeur technique de l'offre. Weighting 35

3. Performance en matière de protection de l'environnement. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

14S0080

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3.

Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 2.2.2015 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.2.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 4.2.2015 - 14:30

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

no

VI.3. Additional information

Conditions d'envoi ou de remise des plis

Remise des plis sur support papier:

Les candidats sont invités à transmettre leur offre sous pli cacheté, par pli recommandé avec réception, par chronopost ou similaire ou contre récépissé à l'adresse suivante:

Département de Loir-et-Cher

Service des marchés publics

Hôtel du Département

place de la République

41020 blois Cedex

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence, ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

L'enveloppe devra porter la mention suivante:

"Affaire no14s0080 - RD 956 - déviation de Cellettes - terrassements-assainissements - ne pas ouvrir" ainsi que le nom de l'opérateur économique et le numéro de siret.

L'enveloppe contiendra les éléments relatif à la candidature et à l'offre cités au présent avis et en complément au règlement de la consultation.

Remise des plis par voie électronique:

1 - modalités de la dématérialisation

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des Marchés Publics, les candidats

peuvent déposer une offre par voie dématérialisée en utilisant le site dont l'adresse est la suivante:

<http://www.marches-securises.fr/perso/cg41>, qui dispose:

- d'un manuel d'utilisation téléchargeable;
- d'un service support client (+33 492909327 accessible de 8:30 à 18:30 (les jours ouvrés)).

Les modalités précises de dématérialisation du cahier des charges sont décrites dans le règlement de la consultation.

Les formats sous lesquels les documents sont susceptibles d'être transmis sont désignés dans le règlement de la consultation.

il est ici rappelé, que les soumissionnaires conservent la possibilité de transmettre, en parallèle à leur réponse envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde sous forme papier ou sur support électronique (cd,dvd ...).

Cette copie, pour être éventuellement valablement utilisée, doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.

L'Enveloppe d'envoi doit comporter la mention lisible " Copie de sauvegarde + l'intitulé de la consultation ".

L'Envoi d'une copie de sauvegarde n'est pas une obligation, c'est un droit du soumissionnaire qui peut décider ou non de l'exercer.

Les offres sont transmises en une seule fois. Les opérateurs économiques doivent choisir entre l'envoi de leur offre par support papier ou par voie électronique (sauf cas de copie de sauvegarde décrit plus haut).

Conformément à l'article 48 du code des marchés publics, dans le cas où plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, dans le délai fixé pour la remise des offres.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.12.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postal code: 45057

E-mail: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

Internet address: <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postal code: 45057

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.12.2014